

Fiche d'inscription ou réinscription 2017-2018

Ecole privée Ste Geneviève

25 rue St Félix
47220 Astaffort
05 53 67 17 82

NOM prénom de l'enfant :

Date de rentrée prévue :
en classe de

fille garçon nationalité :

Né(e) le à

Allergies ou problèmes de santé éventuels :

Suivi en CMPP ou autre ? (Précisez s'il s'agit d'orthophonie, psychomotricité, thérapie...) :

	Mère	Père
NOM prénom		
Adresse postale		
Mail @		
Numéros de téléphone	<i>Fixe :</i> <i>Portable :</i>	<i>Fixe :</i> <i>Portable :</i>
Profession		
Lieu de travail		

Les parents sont : mariés – divorcés – séparés – pacsés – en concubinage – veuf - veuve

Frères et sœurs (prénoms et âge) :
.....

Date et signature de la mère :

Date et signature du père :

Inscription à l'école Sainte Geneviève

Documents à fournir impérativement avant la rentrée :

- Photocopie du livret de famille (nouvelle famille seulement)
- Photocopie des vaccins
- Fiche d'inscription remplie et signée par les deux parents
- Fiche des tarifs signée par les deux parents
- Si les parents sont séparés, photocopie du jugement s'il y en a un.
- PAI en cas de problème de santé important
- Certificat de radiation de l'ancienne école

Après la rentrée :

- Attestation d'assurance scolaire, sauf si vous souhaitez prendre celle de l'école (mutuelle Saint Christophe)

La mutuelle Saint Christophe coûte 12 euros pour l'année. Le paiement vous sera demandé sur la 1^{ère} facture de l'année scolaire.

L'attestation scolaire se télécharge ensuite sur le site internet de la mutuelle.

- Une enveloppe vous sera donnée avec des documents à remplir et signer :
Fiche de renseignements et autorisations, fiche goûter, règlement intérieur, horaires...

Vous recevrez également la fiche des tarifs que vous pourrez conserver.



Projet éducatif - Ecole Sainte Geneviève

L'école Sainte Geneviève est une école maternelle et primaire.

Etablissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'état, lié directement avec l'Education Nationale, dont il suit les directives officielles, l'école est sous tutelle diocésaine, dont elle s'inspire pour construire le projet éducatif, dans **les valeurs de l'Eglise Catholique**

L'école est composée de deux classes, gérées par deux enseignantes titulaires qui œuvrent au sein d'une communauté éducative pour l'épanouissement de l'enfant, aidées par une enseignante spécialisée qui vient une demi-journée par semaine pour les élèves à besoins éducatifs spécialisés.

La communauté éducative est constituée des élèves, de l'équipe éducative, des enseignants, des parents, de l'OGEC (organisme de gestion) et de l'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre).

Elle est sous la responsabilité du **chef d'établissement**, nommé par la direction diocésaine.

L'établissement se veut être une **école familiale**, favorisant le **contact personnalisé avec chaque enfant et chaque parent**. L'association des parents d'élèves (APEL) joue un rôle essentiel dans la vie de l'école.

L'OGEC, qui assure également la mise en œuvre de ce projet, est une association constituée de bénévoles qui sont au service de l'Enseignement Catholique.

L'établissement, en accord avec toute l'équipe éducative, a décidé de garder le rythme des **4 jours de classe** par semaine.

Nos 3 grands piliers :

ACCUEILLIR

L'école est ouverte à tous.
Pas de distinction religieuse, sociale ou culturelle.
· Regard positif sur chacun.
Susciter les initiatives et faire confiance

RECONNAITRE


Mettre en œuvre des projets prenant en compte les jeunes dans leur réalité et leur diversité.
Accepter les différences, la complémentarité.

TRANSMETTRE

Favoriser la tolérance et le respect, donner le goût du travail et de l'effort, mettre en œuvre une pédagogie différenciée

Exemplaire à remettre à l'école

25 rue St Félix
47220 ASTAFFORT

 05 53 67 17 82

 ste.genevieve@wanadoo.fr

Ecole Maternelle et Primaire
ΣΧΟΛΗ ΜΑΤΕΡΝΗΣ ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΒΑΘΜΙΑΣ ΕΚΠΑΙΔΕΥΣΗΣ

Sainte Geneviève
ΣΑΙΝΤΕ ΓΕΝΕΒΙΕΥΕ

Astaffort
ΑΣΤΑΦΟΡΤ

-- Tarifs année 2017-2018 --

<p>Scolarité : 38 €</p> <p>2^{ème} enfant (-20 %) 29 €</p> <p>3^{ème} enfant (-30 %) 26 €</p> <p>Demi-journée 26 €</p> <p>Enfant unique inscrit en TPS : 40 € par mois</p> <p>Fournitures :</p> <p>⇒ 18 € par trimestre (maternelle et primaire)</p> <p>Cantine :</p> <p>⇒ 4,20 € le repas</p>	<p>- Assurance annuelle (facultative) : 12 € (Vous devez fournir avant le 30 septembre une attestation de votre assurance mentionnant le ou les noms de vos enfants scolarisés dans l'établissement.)</p> <p>- Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre, école Ste Geneviève : (Cotisation annuelle familiale et volontaire) : 20 €</p> <p>- Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et Union Générale Sportive de l'Enseignement libre (cotisation annuelle par enfant, facturée en novembre) : 43,80 €</p> <p>-Contribution volontaire : € / mois</p>
<p>Garderie ou Etude dirigée :</p> <p>⇒ 1 € le matin</p> <p>⇒ 1 € le soir</p>	<p>Goûter du matin proposé par l'école :</p> <p>⇒ Enfant du primaire : 5,25 € par mois</p> <p>⇒ Enfant de maternelle : 4,60 € par mois</p>


Nom(s) de(s) enfant(s) :

Date et signature du père :

Date et signature de la mère :

Exemplaire à garder

25 rue St Félix
47220 ASTAFFORT

 05 53 67 17 82

 ste.genevieve@wanadoo.fr

Ecole Maternelle et Primaire
ΣΧΟΛΗ ΜΑΤΕΡΝΗΣ ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΒΑΘΜΙΑΣ ΕΚΠΑΙΔΕΥΣΗΣ

Sainte Geneviève
ΑΓΙΑ ΓΕΝΕΒΙΕΒΗ

Astaffort
ΑΣΤΑΦΟΡΤ

-- Tarifs année 2017-2018 --

<p>Scolarité : 38 €</p> <p>2^{ème} enfant (-20 %) 29 €</p> <p>3^{ème} enfant (-30 %) 26 €</p> <p>Demi-journée 26 €</p> <p>Enfant unique inscrit en TPS : 40 € par mois</p> <p>Fournitures :</p> <p>⇒ 18 € par trimestre (maternelle et primaire)</p> <p>Cantine :</p> <p>⇒ 4,20 € le repas</p>	<p>- Assurance annuelle (facultative) : 12 € (Vous devez fournir avant le 30 septembre une attestation de votre assurance mentionnant le ou les noms de vos enfants scolarisés dans l'établissement.)</p> <p>- Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre, école Ste Geneviève : (Cotisation annuelle familiale et volontaire) : 20 €</p> <p>- Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et Union Générale Sportive de l'Enseignement libre (cotisation annuelle par enfant, facturée en novembre) : 43,80 €</p> <p>- Contribution volontaire : € / mois</p>
<p>Garderie ou Etude dirigée :</p> <p>⇒ 1 € le matin</p> <p>⇒ 1 € le soir</p>	<p>Goûter du matin proposé par l'école :</p> <p>⇒ Enfant du primaire : 5,25 € par mois</p> <p>⇒ Enfant de maternelle : 4,60 € par mois</p>

Nom(s) de(s) enfant(s) :

Date et signature du père :

Date et signature de la mère :